

CONSEIL D'ADMINISTRATION du Jeudi 28 septembre 2023 /

12h00

COMPTE RENDU

## ORDRE DU JOUR

---

### I. VIE DE L'EPIC NUMÉRIAN ;

#### I.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉCÉDENT

#### I.2 DÉLIBÉRATIONS

##### ***A. Direction Générale des services***

1. Contrat de R&D (Index éducation / Pronote)
2. Accord de principe sur la fusion SM/EPIC Numérian en vue de créer un SM avec une régie sans personnalité morale

##### ***B. Pôle Administration Générale***

1. Décision Modificative
2. Avoirs sur exercices antérieurs
3. Règlement intérieur des véhicules de l'EPIC Numérian actualisé

##### ***C. Pôle Métiers & Assistance***

1. Adressage
2. Tarifs
  - Nomosphère
  - P.I.H
  - Grille des tarifs des prestations périscolaires

#### I.3 INFORMATIONS

##### ***A. Direction Générale des services***

1. Schéma directeur des usages numériques (SDUN)

##### ***B. Pôle Administration Générale***

1. Évolution du siège de Numérian (Centrale photovoltaïque et division des espaces - Serpe)
2. Rationalisation des implantations (Site d'Annonay et Site de Saint-André-en-Vivarais)

### II. POINT D'ÉTAPES SUR LA MODERNISATION ET LES ÉVOLUTIONS À NUMÉRIAN

#### II.1 UNE OFFRE DE SERVICES ACCRUE

## **A. Pôle Date & Innovations**

1. Portail « My Numérian » (retour d'expérience avant généralisation)
2. « SIG Décisionnel » et adhésion au CRAIG

## **B. Pôle Métiers & Assistance**

1. Amélioration de la qualité de service des interventions techniques, rationalisation des circuits, etc.

## **II.2 MODERNISATION ET PERFORMANCE DE NUMÉRIAN**

### **A. Pôle Administration Générale**

1. Point sur les effectifs par pôle
2. Renforcer les compétences (Politique de formation)
3. L'amélioration continue des conditions de travail

### **B. Pôle Datacenter & Innovations**

1. Datacenter (Projet de mutualisation avec le CD07 et Valence Romans Agglo)

### **C. Communication et relations avec les collectivités**

1. Communication interne et externe (signalétique, site internet, etc.)

## **III. POINT DIVERS**

### **III.1 RETOUR SUR RURALITIC**

### **III.2 DECLIC**

Les membres du Conseil d'Administration se sont réunis le jeudi 28 septembre 2023 à 12h00 à Le Pouzin, siège de l'EPIC Numérian, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 19 septembre 2023.

Présent(e)s : M. Jérôme BERNARD, M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Stella BSERENI, M. Jérôme LEBRAT, Mme Christelle REYNAUD.

Absent(e)s : /

Excusé(e)s : Mme Bérengère JOANNY.

Assistaient en tant qu'invités : Mme Odile DOUZET, Mme Victoria BRIELLE, Mme Samantha CORVIONE, M. Brice THIEBAUD, M. Frédéric JACOUTON et Jean-Charles MANRIQUE.

Nombre de membres en exercice : 6  
Nombre de membres présents : 5  
Nombre de suffrages exprimés : 5

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Mickaël BOUCHARDON.

## I. VIE DE L'EPIC NUMÉRIAN

### I.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION PRÉCÉDENT

Le compte rendu du Conseil d'Administration du 22 juin 2023 est soumis à approbation.

**Sans observations, ni modifications, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

### I.2 DÉLIBÉRATIONS

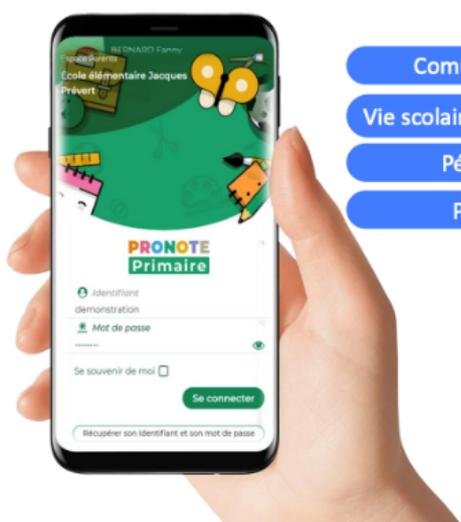
#### A. Direction Générale des services

##### 1. Contrat de R&D (Index éducation / Pronote)

Un partenariat Éducation Nationale (07) et Numérian au service du numérique éducatif.

Un travail en commun d'analyse comparative des offres sur le marché, de recensement des besoins afin de proposer une expérimentation et un déploiement progressif en 2024/2025.

## Une interface unique pour l'école et les familles



#### Pour les écoles

##### Une interface unique avec PRONOTE Primaire

- Communication avec la famille et la collectivité
- Vie scolaire
- Pédagogie avec des outils et ressources pédagogiques dont le GAR



#### Pour les familles

##### Une interface unique avec PRONOTE Primaire

- Communication avec l'école et la collectivité
- Suivi scolaire
- Accès aux services aux familles de la commune dont le périscolaire



#### Pour la commune

##### Une interface dédiée à la relation avec l'école

##### PRONOTE Primaire

- Communication avec l'école et les familles
- Administration des outils et ressources pédagogiques dont le GAR
- Pilotage des usages

##### Une interface dédiée au back office du périscolaire Fast famille et des services aux familles

- Gestion des inscriptions
- Facturation

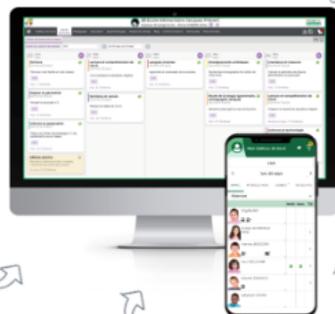
## CE QUI EST DISPONIBLE DANS PRONOTE PRIMAIRE

### Communication

- **Carnet de liaison** : Information - Sondage - Discussion
- **Blog** avec médiathèque
- **Casier numérique**
- **Agenda**
- **Messagerie interne et instantanée**
- **Alerte PPMS**
- **SMS**, Email et Courrier

### Vie scolaire

- **Dossier de l'élève**
- **Imports des données ONDE**
- **Emploi du temps**
- **Absences et retards**
- **Trombinoscope**
- **Remontées des travaux** à la mairie
- **Édition des documents clés** (certificats, attestations, étiquettes...)
- **Partage d'information** avec l'IEEN
- **Continuité avec le secondaire** : Transfert de données pour le passage du CM2 à la 6<sup>ème</sup>



### Pédagogie

- **Référentiel et Evaluations de compétences** en lien avec le LSU
- **Apprentissage et cahier de suivi**
- **Cahier de texte** et rendu des devoirs
- **Décrochage scolaire**
- **Projet d'accompagnement**
- **Cahier journal**
- **QCM**
- **Bilans périodiques**
- **Manuels numériques**
- **Forum**

### Statistiques

- ☑ **Statistiques usages et connexions** pour savoir si les parents utilisent ou pas

### Périscolaire

- **Suivi des inscriptions aux activités périscolaires**
- **Gestion des absents**
- **Suivi des factures et des paiements** (à venir)
- **Menus de la cantine**

Numerian - Docaposte

11

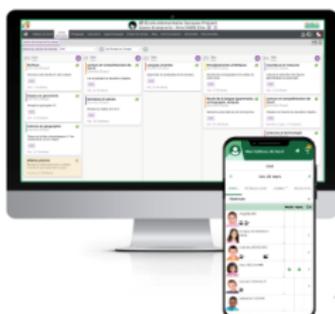
## VOUS L'AVEZ DEMANDE

### Communication

- ☑ **Diffuser des informations** avec des PJ, individuellement ou par groupes avec A/R et relances
- ☑ **Communication** avec les utilisateurs = Discussions individuelles ou par groupes avec réponses possibles et échange de PJ
- ☑ Possibilité de **joindre toutes les familles en 1 clic**
- ☑ Pouvoir **accéder à tous les posts de l'année**
- ☑ **Listing de mails** par groupe (exportable/imprimable)
- ? **Gestion simple et rapide des PJ** (Photos, vidéos) - Pouvoir joindre des photos et des vidéos dans un même post
- ☑ **Blog / Cahier de vie**
- ? Donner des **RDV aux parents** avec inscription sur un **agenda**
- ☑ **Publipostage** de documents
- ? **Espace de stockage mutualisé pour la classe / l'école** sécurisé offrant une "grande" capacité
- ☑ **Espace de stockage pour les parents** pour les documents importants et sécurisé

### Vie scolaire

- ☑ Gestion des **absences**, des **retards**,
- ☑ **Appel en classe**, **synthèse par journée**, **feuille d'appel**, **registre d'appel**



### Pédagogie

- ☑ Reprendre les **éléments importants d'une année scolaire à une autre**
- ☑ **Une classe peut avoir plusieurs enseignants**
- ☑ **Cahier de texte et devoirs**
- ☑ **Cahier journal** pour les enseignants
- ? **Cahier journal consultable par les familles** avec des PJ (Cahier de texte ? EDT ?)
- ☑ Reprendre les **évaluations d'une année précédente**
- ☑ Accéder simplement au **livret scolaire (LSU)**
- ☑ **Evaluations et compétences liées sauvegardées et reprogrammables**
- ☑ Suivi des **apprentissages** et **carnet de suivi des apprentissages**
- ☑ **GAR ou EDUGARD**

### Statistiques

- ☑ **Statistiques usages et connexions** pour savoir si les parents utilisent ou pas

Numerian - Docaposte

12

## 2. Accord de principe sur la fusion SM / EPIC Numérian en vue de créer un SM avec une régie sans personnalité morale

Lors du conseil syndical du 23 février 2023, il était présenté la synthèse de deux audits diligentés en 2021 : le premier sur la situation financière (cabinet Stratorial) de Numérian, le second sur les aspects juridiques (cabinet RETEX).

Il en ressortait que l'EPIC Numérian est de création récente, sans que les motivations et les objectifs n'aient été, à ce jour, clairement identifiés.

Les principales conclusions des deux audits sont les suivantes :

1. Une situation financière saine mais sous optimale ;
2. L'absence d'un cadre stratégique et d'un cadre de gestion performant (stratégie numérique sur 5 ans, politique d'achat, etc.) ;
3. Un modèle économique à établir de façon transparente et soutenable, et tenant compte des missions fondamentales de Numérian, au service de la solidarité territoriale ;
4. Une organisation administrative peu lisible et adossée à une structuration, dans tous les domaines, très insuffisante pour en garantir la solidité et la stabilité ;
5. Des lacunes juridiques sérieuses et une double nature juridique sans réel fondement objectif.

Le cabinet RETEX préconisait ainsi une adaptation des statuts au regard des manquements et imprécisions observés.

Les lacunes juridiques observées, notamment accrues depuis la partition de Numérian en deux natures juridiques distinctes, n'ont cessé d'être caractérisées au fur et à mesure des découvertes effectuées, notamment à la suite de contrôles de légalité successifs, inédits jusqu'alors.

Du reste, il a été noté des lacunes juridiques également au sein de l'EPIC Numérian, bien que cette structure soit plus récente, et sans que le contrôle de légalité n'ait identifié des irrégularités pourtant manifestes.

Tant et si bien, et dans le seul but de parvenir à une sécurité juridique la plus élevée possible, tout en consolidant le modèle économique de Numérian, et sans obérer de potentielles évolutions avec des partenaires, il vous est proposé d'autoriser à mener les études nécessaires pour vous présenter dans les plus brefs délais les champs des possibles afin que Numérian retrouve une nature juridique unique et adaptée.

**À l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration approuve :**

- **La délibération relative à l'étude nécessaires en vue de la fusion du Syndicat Mixte et de l'EPIC Numérian.**

### **B. Pôle Administration Générale**

## 1. Décision modificative

DM N°1 : Il sera proposé de procéder à une décision modificative au budget de fonctionnement de l'EPIC pour l'exercice 2023 pour les annulations sur exercices antérieurs.

Au vu du nombres importants d'avoirs à émettre, en effet, il conviendra d'effectuer un virement de chapitre pour un montant de 20 000€.

DM N°2 : Il sera également proposé de procéder à une décision modificative au budget de fonctionnement de l'EPIC pour l'exercice 2023 en vue de pouvoir finir la fin d'année.

En effet, il convient d'effectuer un virement de chapitre pour un montant de 35 000€.

**À l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration approuve :**

- **La délibération relative à la décision modificative N°1**
- **La délibération relative à la décision modificative N°2**

Temps d'échange :

*« Monsieur Bernard s'interroge sur la possibilité de réduire les tarifs des impôts. »*

*« Monsieur Manrique lui répond en évoquant la possibilité d'investir, bien que cela puisse être compliqué dans la conjoncture actuelle, en l'absence d'optimisation fiscale. »*

*« Monsieur Bouchardon questionne la faisabilité d'un investissement matériel. »*

*« Monsieur Manrique suggère d'examiner la possibilité d'investir dans des véhicules, peut-être. »*

*« Monsieur Bernard approuve l'idée d'étudier l'acquisition de véhicules. »*

## 2. Avoirs sur exercices antérieurs

En 2019, 2021 et 2022, plusieurs factures ont été émises à tort.

Il convient donc d'annuler ces titres sur exercice antérieur.

**À l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration approuve :**

- **La délibération relative à l'annulation de titres sur exercice antérieur et la création d'avoirs.**

Temps d'échange :

*« Monsieur Manrique informe que nous avons 180 000 € de factures impayées par plusieurs collectivités. »*

*Monsieur Bernard demande le tableau de recouvrement pour Annonay et s'engage à prendre en charge la CAPCA. Il est également demandé d'envoyer le tableau relatif à la CAPCA à Monsieur Bernard.*

*Il est impératif d'initier le processus de recouvrement pour les montants en attente. Il est recommandé de mettre à jour le fichier de recouvrement en attente et de le fournir aux élus.*

*De plus, un courrier électronique doit être envoyé à toutes les collectivités ayant des créances pour l'année 2023 une fois que le fichier sera actualisé. »*

### 3. Règlement intérieur des véhicules de l'EPIC Numérian actualisé

Compte tenu de l'évolution du parc et de la mise en place d'un outil de gestion de flotte, il est délibéré sur le règlement intérieur afin de s'assurer de la mise en sécurité de l'employeur et des agents.

Il sera établi, après le CA, des arrêtés nominatifs et calibrés selon les directives données pour chaque agent utilisateur des véhicules de service.

**À l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration approuve :**

- **La délibération relative à l'approbation du règlement d'utilisation des véhicules de l'EPIC Numérian.**

### **C. Pôle Métiers & Assistance**

#### 1. Adressage

L'enjeu de l'adressage consiste, pour les collectivités, à se mettre en conformité avec la loi 3DS.

L'EPIC NUMERIAN veut proposer une prestation déclinée selon les points suivants :

- Rendre les communes autonomes dans leur gestion d'adressage
- Proposer un accompagnement et des conseils adaptés aux départements de la Drôme et de l'Ardèche
- Positionner Numérian comme un interlocuteur privilégié pour les communes
- Inciter les communes à respecter les normes de l'adressage : adresses certifiées, BAL conformes
- Les faire entrer dans un schéma cohérent de construction du référentiel national (BAN)
- Exploiter l'interface mes-adresses de l'Etat
- Mobiliser les acteurs autour de la démarche

Il est proposé au Conseil d'Administration de voter la création de ce service.

## DÉFINITION DE L'ADRESSAGE ET OBLIGATIONS POUR LES COMMUNES

- Décret du 11 août 2022
- Communes de plus de 2 000 habitants, Base Adresse Locale avant le 1er janvier 2024



Ensemble des techniques et méthodes donnant un identifiant unique aux lieux et bâtiments



Se mettre en conformité avec la loi 3DS

Être autonome dans la gestion d'adressage

Exploiter l'interface mes-adresses de l'Etat

Entrer dans un schéma cohérent de construction du référentiel national (BAN)

Respecter les normes de l'adressage : adresses certifiées, BAL conformes

**47% DES ADRESSES DES COMMUNES ARDÉCHOISES ET 42% DES ADRESSES DRÔMOISES SONT CERTIFIÉES.**

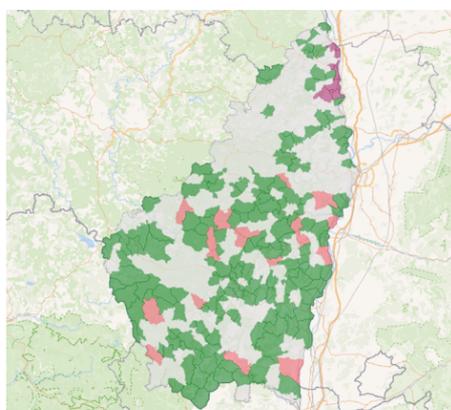
## CONSTAT

Mauvaise couverture de l'adressage locale sur le territoire

### ARDÈCHE



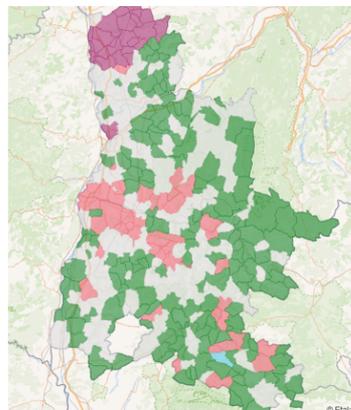
53% DES 335 COMMUNES COUVERTES



### DRÔME



64% DES 363 COMMUNES COUVERTES



## PROPOSITIONS TARIFAIRES SUR L'ACCOMPAGNEMENT

**ENTRE 300 € et  
500 € POUR LES  
ADHÉRENTS**

**ENTRE 800 € et  
1000 € POUR LES  
NON-ADHÉRENTS**

### HYPOTHÈSE 1

#### FINANCEMENT DE LA MISSION SANS FEDER

DEPENSES		FINANCEMENT		
			Avec partenaire	Sans partenaire
Frais de salaire Attaché 12 mois	40 000 €	NUMÉRIAN	20 000 €	40 000 €
		Partenaire	20 000 €	
Forfait de 25% : frais de personnels et déplacements	10 000 €	NUMÉRIAN	5 000 €	10 000 €
		Partenaire	5 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>	<b>50 000 €</b>

#### FINANCEMENT DE LA MISSION AVEC FEDER

DEPENSES		FINANCEMENT		
			Avec partenaire	Sans partenaire
Frais de salaire Attaché 36 mois	120 000 €	NUMÉRIAN	30 000 €	60 000 €
		Partenaire	30 000 €	
		FEDER	60 000 €	60 000 €
Forfait de 25% : frais de personnels et déplacements	30 000 €	NUMÉRIAN	15 000 €	30 000 €
		Partenaire	15 000 €	
<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €</b>	<b>150 000 €</b>



## PROPOSITIONS TARIFAIRES POUR UNE PRESTATION CLÉ EN MAIN



**TARIFS À DÉTERMINER EN FONCTION  
DU NOMBRE D'ADRESSES**

### HYPOTHÈSE 2

#### FINANCEMENT DE LA MISSION SANS FEDER

DEPENSES		FINANCEMENT		
			Avec partenaire	Sans partenaire
Frais de salaire Attaché 12 mois	40 000 €	NUMÉRIAN	20 000 €	40 000 €
		Partenaire	20 000 €	
Frais de salaire technicien 12 mois	30 000 €	NUMÉRIAN	15 000 €	30 000 €
		Partenaire	15 000 €	
Forfait de 25% : frais de personnels et déplacements	17 500 €	NUMÉRIAN	8 750 €	17 500 €
		Partenaire	8 750 €	
<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>87 500 €</b>	<b>87 500 €</b>

#### FINANCEMENT DE LA MISSION AVEC FEDER

DEPENSES		FINANCEMENT		
			Avec partenaire	Sans partenaire
Frais de salaire Attaché 36 mois	120 000 €	NUMÉRIAN	30 000 €	60 000 €
		Partenaire	30 000 €	
		FEDER	60 000 €	60 000 €
Frais de salaire technicien 36 mois	90 000 €	NUMÉRIAN	22 500 €	45 000 €
		Partenaire	22 500 €	
Forfait de 25% : frais de personnels et déplacements	52 500 €	FEDER	45 000 €	45 000 €
		NUMÉRIAN	13 125 €	26 250 €
Forfait de 25% : frais de personnels et déplacements	52 500 €	Partenaire	13 125 €	
		FEDER	26 250 €	26 250 €
<b>TOTAL</b>	<b>150 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>262 500 €</b>	<b>262 500 €</b>

Numérian propose une prestation clé en main :

- Soit assumée par un ETP dédié dans les équipes de Numérian
- Soit via un accord-cadre
- Soit un mixte des deux

**À l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration approuve :**

- **La délibération relative à la prestation de service dédiée à l'adressage.**

## Temps d'échange :

« Monsieur Manrique demande la mise à jour du tableau pour la réunion avec la région, en y incluant les recettes commerciales. »

« Monsieur Lebrat s'interroge sur la manière d'accéder au réseau pour les non-qualifiés. Monsieur Thiebaud répond en exprimant la conviction que l'absence d'adressage signifie l'absence de fibre. »

« Monsieur Lebrat demande si La Poste ne dispose pas d'un organisme national. Monsieur Manrique explique que La Poste a récemment été exclue par l'ANCT. Monsieur Lebrat ajoute qu'ADN travaillait sur cet organisme à un moment donné. »

« Monsieur Manrique demande le nom des communes en Drôme et en Ardèche concerné par l'adressage. »

« Monsieur Bernard questionne l'état d'avancement du modèle économique. Monsieur Thiebaud répond en précisant qu'aucun OPSN n'a encore envisagé cette hypothèse, seuls les acteurs privés le font. »

## 2. Tarifs

### - Nomosphère

L'EPIC NUMERIAN propose un service d'hotspot wifi depuis quinze ans. La solution actuelle s'avère obsolète et non adaptée pour les collectivités.

La nouvelle solution choisie propose des outils supplémentaires tels que la supervision, des statistiques de connexion et la personnalisation de l'accès, en option seront proposées des sondages, publicités vidéo ou fixes, annonces d'évènements, informations de proximité ou encore guide touristique.

Entrée de gamme  
Milieu de gamme  
Haut de gamme

### COMPARATIF DES TARIFS YZIACT/NOMOSPHERE

Prix en HT	Yziact		Nomosphère					
Description des bornes	Borne intérieure entrée de gamme Ubiquiti Wifi 5	Borne extérieure entrée de gamme Ubiquiti Wifi 5	Borne extérieure entrée de gamme Wifi 5 Mikrotik	Borne intérieure entrée de gamme Wifi 5 Mikrotik	Borne extérieure milieu de gamme Wifi 6 Cambium	Borne intérieure milieu de gamme Wifi 6 Cambium	Borne extérieure haut de gamme Wifi 6E Cambium	Borne intérieure haut de gamme Wifi 6E Cambium
Achat de borne	80 € / Achat Yziact	100 € / Achat Yziact	172 €	114 €	482 €	321 €	1593 €	632 €
Bande Passante	100 Mb/s	150 Mb/s	867 Mb/s	867 Mb/s	1,77 Gb/s	2,97 Gb/s	6,6 Gb/s	6,6 Gb/s
Mise en service	132 €		18 €					
Maintenance sur 12 mois	156 €		216 €					
Portail	Pas de Portail		Basique inclus ou Avancé 400 €	Basique inclus ou Avancé 400 €	Basique inclus ou Avancé 400 €	Basique inclus ou Avancé 400 €	Basique inclus ou Avancé 400 €	Basique inclus ou Avancé 400 €
Total 1ère année	288 €		383 € Basique ou 783 € Avancé	333 € Basique ou 733 € Avancé	653 € Basique ou 1053 € Avancé	513 € Basique ou 913 € Avancé	1619 € Basique ou 2019 € Avancé	783 € Basique ou 1183 € Avancé
Total années suivantes	156 €		216 €					

- P.I.H

La prestation de service est sous forme d'une plateforme en ligne dédiée à la prise de rendez-vous médicaux pour les maisons de santé publiques.

L'EPIC NUMERIAN prendra en charge l'assistance de premier niveau sur la solution choisie, les formations et l'accompagnement aux professionnels de santé pour l'utilisation de la plateforme.

Il est proposé au Conseil d'Administration de voter la création de ce service.

- Grille des tarifs des prestations périscolaires

L'EPIC NUMERIAN propose depuis 2017 une prestation « petite enfance » dédiée au service périscolaire.

Ce service fait du paramétrage prédéfini pour la rentrée (service offert) et, si une collectivité demande une modification tarifaire en cours d'année scolaire, il est indispensable de faire un nouveau paramétrage chronophage nécessitant une surfacturation non prévue à la grille des tarifs.

Ce paramétrage représente une demi-journée de travail. Le tarif journalier de ce type de prestation étant de 230 euros, il est proposé un tarif en demi-journée à 115 euros.

Il est proposé au Conseil d'Administration de voter la tarification exposée.

**À l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration approuve :**

- **La délibération relative à la grille des tarifs des prestations et services Hotspot Wifi (Nomosphère),**
- **La délibération relative à la prestation de service dédiée à la plateforme pour la prise de rendez-vous dans les maisons de santé publiques (P.I.H),**
- **La délibération relative à la grille des tarifs des prestations périscolaires.**

Temps d'échange :

« Monsieur Bernard demande une clarification sur les montants nets. Est-ce que ces montants vont en direct à Numérian ? Monsieur Thiebaud répond en indiquant que Numérian génère actuellement et seulement 1 € par borne. »

« Monsieur Thiebaud explique qu'ils auront la possibilité de personnaliser leur portail comme ils le souhaitent. Monsieur Bernard est intéressé par l'option : Borne extérieur milieu de gamme Wifi 6 Cambium (Cf. tableau comparatif) à 482 € pour la commune d'Alissas. »

« Monsieur Bernard exprime la volonté de signer la lettre indiquant l'arrêt de la commercialisation d'Yziact. »

## **I.3 INFORMATIONS**

### **A. Direction Générale des services**

## 1. Schéma directeur des usages numériques (SDUN)

La transformation numérique de la société, qui s'est traduite principalement par un accès généralisé à de nouveaux équipements et à une circulation toujours plus rapide de l'information, a modifié en profondeur les enjeux de la relation entre les citoyens et la puissance publique. Dans une société transformée par l'essor de nouvelles pratiques liées au numérique (télétravail, nouvelles mobilités, économie collaborative, numérique éducatif, nouveaux médias culturels, etc.), les collectivités ont dès lors un rôle crucial à jouer pour **accompagner le développement de ces nouveaux usages et adapter leur offre de services à ces bouleversements**.

En parallèle du déploiement du THD, **le syndicat Numérian (anciennement Inforoutes) est devenu un acteur incontournable pour soutenir la transition numérique des territoires de l'Ardèche et de la Drôme**. Numérian a en effet développé une offre de prestations qui s'est considérablement enrichie au fil des années pour accompagner les territoires dans leur digitalisation : dématérialisation des marchés publics, maintenance et réseaux informatiques, logiciels communaux et péri-scolaire, RGPD, inclusion numérique, système d'information géographique, hébergement web, messagerie, wifi public, etc.

Aujourd'hui, alors que le déploiement du THD arrive bientôt à son terme et de nombreux nouveaux enjeux technologiques émergent sur le territoire et au niveau national (internet des objets, gestion des données, cybersécurité, etc.), il apparaît nécessaire de **fixer de nouvelles ambitions en termes de développement des usages numériques sur le territoire**. Pour répondre à cet enjeu, le syndicat Numérian souhaite **fixer un cap stratégique fédérateur** pour l'Ardèche et la Drôme dans un contexte en pleine évolution.

C'est dans cette optique que Numérian lance la réalisation du présent Schéma directeur des usages et services numériques et infrastructures (SDUSNI) de l'Ardèche et la Drôme. Ce document servira de **fil rouge pour enrichir et structurer l'offre du syndicat dans les prochaines années tout en fixant des ambitions claires et partagées en termes de développement des usages numériques** pour l'ensemble du territoire du territoire. Dans ce contexte le SDUSNI devra :

1. Concilier les nouveaux enjeux de politiques publiques pour le territoire (transition énergétique et environnementale, résilience et prévention des risques naturels, etc.) avec les problématiques historiques de l'Ardèche et de la Drôme qui sont pour beaucoup liées à la ruralité (attractivité et développement local, solidarité territoriale, accès aux services publics, accès aux soins, démographie, etc.) ;
2. Répondre à la demande grandissante d'accompagnement et de nouveaux services de la part des collectivités territoriales sur des sujets clés (stockage et éthique des données, cybersécurité, inclusion numérique, etc.) ;
3. Prendre en compte les nouveaux projets d'infrastructures numériques (réseau bas débit, datacenter, hyperviseur, etc.) en gestation pour développer l'usage des objets connectés et répondre aux enjeux actuels de développement territorial.

## **B. Pôle Administration Générale**

### 1. Évolution du siège de Numérian (Centrale photovoltaïque et division des espaces – Serpe)

#### - Projet de centrale photoélectrique

Une rencontre a été organisée avec trois entreprises : Sun'R, Sola Rhôna CNR et le SEM ERV. Nous avons réalisé une analyse des différentes options d'installation de panneaux photovoltaïques (sur toitures, au sol, sous ombrières, etc.) afin d'optimiser le rendement.

Ce projet, outre son intérêt économique, présente également d'autres enjeux :

- Une cohérence d'action entre la transition digitale et la transition énergétique ;
- Le siège de Numérian : vitrine évolutive en matière de sobriété énergétique ;
- Le partenariat avec des acteurs locaux (SDE07, etc.).

L'offre SEM ERV sera bientôt formalisée et devrait présenter un équilibre général combinant autoconsommation et revente performant.

#### - Division foncière avec la société Serpe

La transaction a été conclue au début du mois de septembre. Suite à cela, ils ne possèdent plus d'accès à notre espace de stationnement.

Nous avons maintenant un passage délimité de 1,20 mètre sur le flanc ouest. Une modification de la clôture est prévue : Numérian prendra en charge les fournitures nécessaires tandis que Serpe se chargera de la main d'œuvre.

#### - Archives à Privas

Les archives stockées au Data Center à Privas vont être rapatriées au siège, le local est prêt.

### 2. Rationalisations des implantations (Site d'Annonay et Site de Saint-André-en-Vivarais)

#### - Site d'Annonay

Le site d'Annonay était composé de deux agents, Frédéric Bourdin, adjoint technique, a obtenu sa mutation pour la mairie d'Annonay pour le 15 octobre 2023.

Il a été proposé à Magaly Dias, adjoint administratif, de rejoindre le siège. A défaut, elle sera accompagnée à la mobilité. Dans l'immédiat, celle-ci réserve sa réponse dans l'attente d'une proposition écrite.

Le CS valide le principe de fermer le site d'Annonay. Celui-ci sera fermé au 31 décembre 2023.

## - Site de Saint-André-en-Vivarais

Le site de Saint-André-en-Vivarais est composé de trois agents : Céline Valla et Stéphanie Brunel, adjoints administratifs, sont sédentaires et sont chargées des fonctions support pour Cosoluce. François-Régis Saby était à la hotline. Il reprend ses fonctions de technicien itinérant.

Deux personnes, dont une à temps partiel, seront désormais sur le site. Celui-ci est maintenu et sera intégré dans le nouveau projet de construction de la mairie de Saint André en Vivarais.

## II. POINT D'ÉTAPES SUR LA MODERNISATION ET LES ÉVOLUTIONS À NUMÉRIAN

### II.1 UNE OFFRE DE SERVICE ACCRUE

#### A. Pôle Data & Innovations

##### 1. Portail « My Numérian » (retour d'expérience avant généralisation)

Dans le cadre de son amélioration continue et la transparence des contrats et services souscrits, Numérian a développé un outil maison adapté à son infrastructure et son fonctionnement interne.

Cet outil nommé MyNumerian sera accessible en ligne pour l'ensemble des adhérents. Il affiche le détail des services souscrits par une collectivité mais également un ensemble de services susceptibles d'intéresser les collectivités adhérentes.

Sur cette interface, un accès direct au support technique est proposé pour faciliter les échanges avec les équipes de Numérian ainsi qu'un encart sur l'actualité en temps réel de Numérian.

Sa sortie officielle est prévue le 12 octobre pour le congrès des maires de l'Ardèche.

##### 2. « SIG Décisionnel » et adhésion au CRAIG

Numérian propose le service SIG pour les adhérents au service GéoArdèche depuis 2014.

Numérian lance le développement et l'enrichissement du service SIG actuel vers un SIG décisionnel avec plusieurs fonctionnalités innovantes.

Numérian s'est également approché du CRAIG pour pouvoir profiter d'une base de couche de données couvrant intégralement la Drôme et l'Ardèche.

#### B. Pôle Métiers & Assistance

##### 1. Améliorations de la qualité de service des interventions techniques, rationalisation des circuits, etc.

Numérian est en pleine refonte de ses outils internes.

Nous allons passer de l'outil de ticketing Vtiger, vers l'outil GLPI qui intègre le reporting, un suivi aux collectivités, un questionnaire de satisfaction et une ouverture sur Internet vers nos collectivités.

Un nouvel outil sous forme d'application déployée sur tablettes ou smartphones sera implémentée sur les équipes techniques, permettant d'alimenter les tickets d'intervention en mode hors ligne, l'ajout de photos dans le suivi, la signature des fiches d'installation dématérialisées, le temps d'intervention, etc.

Un outil de géolocalisation des véhicules de Numérian sera mis en place pour rationaliser les trajets, remonter des alertes liées au véhicule, anticiper les révisions, etc.

## **II.2 MODERNISATION ET PERFORMANCE DE NUMÉRIAN**

### **A. Pôle Administration Générale**

#### 1. Point sur les effectifs par pôle

Le tableau des effectifs est présenté par pôle au CA. Une comparaison entre janvier 2023 et septembre 2023 est également établie.

#### 2. Renforcer les compétences (Politique de formation)

Le règlement de formation sera présenté au CT du 30 novembre 2023. Il permettra d'engager une réelle politique de formation ainsi qu'un budget idoine.

Les évaluations annuelles de 2023 ainsi que les LDG permettront de préparer pour 2024 un vrai chantier de GEPP.

#### 3. L'amélioration continue des conditions de travail

L'absence de promotion des agents est désormais prise en charge.

Les différentes délibérations prises depuis début 2023 (télétravail, gestion du temps, les LDG, heures supplémentaires et astreintes) permettent de réduire les inéquités entre les agents SM/EPIC.

Des achats en mobilier ont également été faits afin d'améliorer les conditions de travail.

### **B. Pôle Datacenter & Innovations**

#### 1. Datacenter (Projets avec le CD07 et Valence Romans Agglo)

Pour sécuriser notre infrastructure DataCenter, Numérian s'est rapproché du Département de l'Ardèche ainsi que de la Communauté d'Agglomération de Valence Romans Agglo.

Le Département ainsi que la Communauté d'Agglomération ont bien accueilli le projet de DataCenter proposé.

Les infrastructures existantes du Département devraient pouvoir accueillir les serveurs de production de Numérian.

L'agglomération de Valence Romans pourrait accueillir les sauvegardes redondantes.

L'expression des besoins a été transmise à chacune des structures et Numérian a pris l'attache des équipes techniques pour faciliter les installations.

## **C. Communication et relations avec les collectivités**

### 1. Communication interne et externe (signalétique, site internet, etc.)

Dans le cadre de l'évolution de son identité visuelle, Numérian sera prochainement doté d'un nouveau site internet innovant et ergonomique.

Les locaux du Pouzin disposeront d'une signalétique claire et respectant les couleurs attribués aux différents pôles.

## III. POINT DIVERS

### III.1 RETOUR SUR RURALITIC

Du 29 au 31 août dernier, s'est tenu à Aurillac l'évènement Ruralitic, le salon national du numérique pour les collectivités rurales.

Numérian, qui y tenait un stand, a pu présenter ses services et prestations apportés à ses adhérents.

Par ailleurs, un atelier intitulé « **DataCenter de confiance, protéger ses données avec Numérian** » animé par nos équipes, a retenu toute l'attention d'une cinquantaine de participants.



**NUMÉRIAN, PARTENAIRE DE RURALITIC, LE SALON NUMÉRIQUE NATIONAL DES TERRITOIRES RURAUX**



## **III.2 DÉCLIC**

Au titre de son adhésion à l'association Déclic, Numérian participera les 4,5 et 6 octobre prochains aux Rencontres Nationales des OPSN organisées par Déclic.

De nombreux ateliers et plusieurs conférences sont à l'ordre du jour de ce rendez-vous annuel.